

abattages 2016 – 2017 - séances d'information à la population**Lausanne veille sur son patrimoine arboré et forestier**

Le service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne procédera entre octobre 2016 et mars 2017 à des abattages d'arbres en ville et dans les forêts. Des séances d'information sont proposées à la population pour en savoir plus sur les coupes prévues et les chantiers planifiés.

Entre octobre 2016 et mars 2017, le service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne procédera à l'abattage de 330 arbres dans les parcs et espaces publics et de 100 arbres le long des avenues, soit un total de 430 arbres contre 480 lors de la saison précédente. Dans les forêts lausannoises, ce sont 12'000 m³ de bois qui seront prélevés (dont 600 m³ dans les forêts urbaines), soit un volume identique à la saison 2015-2016. Sachant que le nombre d'arbres dans les parcs est estimé à 80'000, la proportion des arbres abattus est de 0.4%, soit un cycle de renouvellement de 250 ans dans les espaces verts. Quant aux 8000 arbres d'avenues, cette proportion est de 1.25%, soit un cycle de renouvellement de 80 ans. Une centaine d'arbres urbains parmi les 430 sujets concernés seront abattus en vue d'éclaircir des zones boisées et favoriser le développement des arbres voisins. Dans leur ensemble, les travaux de coupes sont dictés par des facteurs climatiques, des dommages liés aux activités urbaines, du vieillissement naturel et des problèmes phytosanitaires. Au volet forestier, les interventions ont pour but de régénérer et d'éclaircir la forêt afin d'apporter plus de lumière, favorisant ainsi la croissance des arbres et le renforcement de la biodiversité. Elles visent également la sécurité des passants et des promeneurs et la pérennité d'un environnement arboré de qualité pour les générations futures.

Les coupes forestières et urbaines incluent l'abattage des frênes atteints par la chalarose. Pour rappel, la chalarose (*Chalara fraxinea*), ou flétrissement du frêne, est une maladie fongique qui se propage dans toute l'Europe et affaiblit inéluctablement les arbres. Aucune mesure phytosanitaire efficace n'existe à ce jour. Cependant, le bilan des dégâts constatés après la période de végétation 2016 est inférieur aux projections et laisse présager une diminution des frênes à abattre cet hiver.

les arbres abattus en ville seront remplacés

En charge d'un patrimoine arboré exceptionnel, la Municipalité affiche sa volonté de maintenir et de renouveler la bonne arborisation de la ville par des plantations de qualité. Elles interviennent en remplacement d'arbres abattus et dans le cadre de l'aménagement de nouveaux lieux, sur les avenues, les places et dans les parcs. Des efforts particuliers sont entrepris pour offrir aux arbres de bonnes conditions de croissance : aménagements d'espaces souterrains adaptés au développement des racines, choix de plantations permettant un bon développement aérien et mise en œuvre de moyens importants pour garantir la prolongation de la vie de certains arbres remarquables.

A titre d'exemple, 490 arbres ont été plantés entre l'automne 2015 et le printemps 2016. Ces actions ponctuelles et discrètes pour la plupart concernent des arbres répartis ci et là dans la ville. D'autres interventions de plus grande envergure offrent quant à elles de magnifiques opportunités de remodeler le visage d'un espace ou d'une rue, à l'image de l'avenue de Beaulieu, du chemin du Muveran, du haut de l'avenue d'Ouchy, ou encore la plantation de 14 platanes en collaboration avec l'établissement primaire d'Entre-Bois en avril 2016.

En forêt, hors des actions emblématiques telle que la journée "Un arbre, un enfant", la régénération naturelle est privilégiée, donnant ainsi la garantie que l'arbre qui pousse est adapté aux conditions de croissance de l'endroit.



Informations à la population

Les abattages urbains et les coupes en forêts seront présentés lors de séances publiques proposées sur les sites directement concernés. Elles sont prévues aux dates suivantes :

Abattages dans les parcs et le long des avenues :

Mercredi 28 septembre à 16h sur la place Grand-Saint-Jean

Mercredi 28 septembre à 17h30 sur la place du Tunnel, gare routière

Jeudi 29 septembre à 17h30 devant le temple de la Croix d'Ouchy

Abattages forestiers :

Lundi 10 octobre à 17h30 devant la Pinte de Sauvabelin

Mardi 11 octobre à 17h30 Terminus ligne 16, Grand-Vennes

Jeudi 13 octobre à 17h30 entrée de la ville sur la Route d'Oron en face du théâtre de la Colombe

Vendredi 14 octobre à 17h00 devant le n° 43 de la route du Jorat

La Direction du logement, de l'environnement
et de l'architecture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture,
021 315 52 00**

Le détail des coupes forestières est indiqué à l'adresse suivante : www.lausanne.ch/forêts

Lausanne, le 26 septembre 2016